

Les règles officielles de l'ASF s'appliquent (y compris l'interdiction de passer la balle au gardien), exceptions faites des articles ci-dessous :

- Article 1** Nombre de joueurs : 1 gardien + 6 joueurs de champ + remplaçants.
- Article 2** Chaque équipe doit être composée de minimum :
« 2 filles » OU « 2 enfants de -12ans » (nés dès le 01.01.2014) OU « 1 fille + un enfant de - 12ans »
Sur le terrain de jeu, au moins 2 des 7 joueurs doivent toujours être représentés par une fille et/ou un enfant de -12ans. En cas de non-respect de cette règle, un penalty sera attribué à l'équipe adverse.
- Article 3** Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe.
- Article 4** Chaque rencontre dure 13 minutes, sans changement de camp. La finale se joue en 15 minutes.
- Article 5** Les équipes se présentent sur la surface de jeu dès la fin du match précédent. Il est prévu au maximum deux minutes pour le changement des équipes. Si une équipe ne se présente pas pour le début d'un match, elle perd 3 -0 par forfait.
- Article 6** L'engagement du ballon sera fait par l'équipe côté « Lausanne ». La position des équipes sur le terrain sera définie sur le programme du tournoi (côté Lausanne ou côté Genève).
- Article 7** Le nombre de changement de joueurs pendant le match est illimité. Il s'agit de « changement volants », sans autorisation nécessaire de l'arbitre. Si une équipe se retrouve à plus de 7 joueurs sur le terrain, un penalty sera attribué à l'équipe adverse.
- Article 8** La règle du hors-jeu n'est pas appliquée.
- Article 9** Tous les coups francs sont indirects (sauf le penalty). Le mur doit être à une distance de 5 mètres au minimum.
- Article 10** Lors d'un dégagement du gardien, le ballon ne devra pas dépasser le milieu du terrain, sinon un coup franc sera sifflé sur la ligne médiane.
- Article 11** Un joueur expulsé (carton rouge) ne pourra pas être remplacé durant le même match et sera exclu du tournoi.
- Article 12** Le classement des groupes s'établira de la manière suivante :
A) Aux points
En cas d'égalité :
B) Fair Play (une note allant de 1 à 6 sera donnée à chaque équipe pour chaque match. Ces notes seront également utiles pour la remise du prix de Fair Play)
C) Confrontation directe
D) Différence de buts
E) Nombre de buts marqués
F) Séance de tirs au but
- Article 13** Pour les matchs de placement, les demi-finales et la finale, on procède en cas d'égalité au terme de la rencontre, à une séance de 3 tirs au but chacun.
- Article 14** Tous les tacles sont interdits et seront par conséquent sanctionnés par un coup indirect ou un penalty si effectué dans la surface de réparation.
- Article 15** Tous les penaltys devront être tirés par une fille ou un enfant de -12 ans, excepté pour la séance de tirs au but pour les matchs de placement, les demi-finales et la finale.
- Article 16** Le port de protège-tibia et de chaussures à crampons est fortement recommandé.
- Article 17** Le Trophée AGO reste en possession du vainqueur durant 1 année. Le nom de l'équipe gagnante y est gravé à chaque édition. En cas de perte ou d'endommagement, le trophée devra être remboursé.
- Article 18** Tout litige non prévu dans ce règlement sera réglé par la table du jury.
- Article 19** Les organisateurs du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Article 20** **Les responsables des équipes participent à la bonne marche du tournoi en faisant respecter ces règles par leurs joueurs**

Bon tournoi sous le signe du Fair Play !

Les organisateurs du **Trophée AGO**